



Citoyen d'Europe

Le grand mouvement européen progressiste !

Journal de l'Association Citoyen d'Europe - N°5 - Janvier 2011

Sommaire

Page 2

- Avis de tempête en Irlande
- Quelques brèves

Page 3

- L'Europe de nouveau contaminée
- Agences de notation de crédit

Page 4

- Intégration des Roms : une priorité communautaire
- Bulletin d'adhésion 2011

Citoyen d'abord...

Durant 24 ans en tant que Maire de Villeneuve d'Ascq et 15 ans comme député européen j'ai rendu compte au quotidien de mes activités et de mes opinions.

Aujourd'hui, réélu Maire de Villeneuve d'Ascq, j'entends, avec tous les citoyens et " Citoyen d'Europe " redonner à notre ville ses couleurs européennes et sa dimension internationale.

G.Caudron

EDITO

"Bonne" année 2011

Avec ce numéro 5 daté de janvier 2011, **Citoyen d'Europe continue son travail d'information et de débat.**

L'Europe est notre réalité. Nous sommes européens !

Les citoyens européens n'ont pas pour autant tous les mêmes idées ni sur l'Europe qu'ils veulent ni sur les politiques menées.

Les politiques de droite et d'extrême droite sont aussi nocives en Europe qu'en France.

C'est pourquoi "citoyen d'Europe" défend le projet d'une Autre Europe" et d'idées progressistes à mettre en œuvre dans cette autre Europe.

Nous en débattons entre nous, au sein même de ce journal qui doit contribuer à notre discussion et à nos débats.

"Il n'est pas nécessaire d'être d'accord sur tout..."

Il suffit d'avoir des valeurs communes et du bon sens pour les mettre en œuvre.



Gérard CAUDRON
Président de Citoyen d'Europe

A lire mes carnets sur www.citoyendeurope.org en cliquant sur « **chaque lundi, le carnet de g Caudron Pour quelques Coquelicots de plus** »

Pour Contacter Citoyen d'Europe
BP 70053

59651 Villeneuve d'Ascq Cedex
citoyendeurope@gmail.com

ou

Claudine PLATTEAU
c.d.platteau@orange.fr
5, Rue du Maréchal Joffre
59493 VILLENEUVE D'ASCQ
Tél. : 09 79 39 06 22

Citoyen d'Europe sur Internet
www.citoyendeurope.org

Le Président et le Conseil d'Administration de Citoyen d'Europe

vous présentent ainsi qu'à tous vos proches leurs meilleurs voeux de bonheur, santé et prospérité pour cette année 2011

L'Assemblée générale de l'association ayant lieu le
Mercredi 26 janvier 2011 à 19heures au Château de Flers

nous nous retrouverons à l'issue de celle ci autour du verre de l'amitié où nous vous espérons très nombreux

Avis de tempête en Irlande

Après 10 ans de croissance insolente, le PIB est en recul et le chômage en hausse.

Du plein emploi en 2006 (3 %) on atteint les 14% de sans emploi.

A cela ajoutez 100 000 jeunes qui sont partis à travers le monde.

Le miracle Irlandais était un piège.

Le dumping fiscal (12,5 % sur les sociétés) l'a aidé.

Le boom de l'immobilier ressemble étrangement à la crise américaine des « subprimes ».

Les prêts faciles ont dérégulé le système bancaire.

Gagner 30 % entre l'achat et la vente d'une maison (2003/2005) a fait perdre le sens des réalités aux Irlandais.

Aujourd'hui, une maison a perdu 50 % de sa valeur et les loyers explosent.

La T.V.A. va augmenter, de nouvelles taxes sont créées, les salaires des fonctionnaires ont baissé de 15 %.

Le gouvernement cherche à sauver les banques et les nationalise car c'est le seul moyen permettant l'accès au crédit pour les entreprises.

Les Irlandais souffrent et le plan d'austérité ne va pas arranger leur situation.

Il existe actuellement deux Irlandes.

Les multinationales, pour la plupart américaines qui continuent à profiter de l'attraction fiscale du pays et ne sont guère impactées par la crise intérieure.

L'Etat et l'Europe, qui soutiennent les banques

alors que le peuple irlandais voit apparaître le plan de rigueur qui va lui être appliqué :

- 3 milliards d'euros de dépenses sociales en moins d'ici 2014,
- un salaire horaire minimum réduit de 12 %,
- une T.V.A. passant de 21 % à 22 % en 2013 et 23 % en 2014,
- une hausse d'impôt de 5 milliards d'euros.
- Le taux d'imposition des sociétés (12,5 %) reste inchangé.
- Globalement un plan d'austérité de 15 milliards d'ici 2014 qui a pour objectif de diviser le déficit public par 10.

Il y a quelques mois les banques passaient les « crash tests » avec succès.

Quelle crédibilité peut-on encore accorder à ces tests, mais surtout à ceux qui les ont produits et qui en ont tiré les conclusions quand on voit le résultat concret ?

A qui le tour ? Le Portugal, l'Espagne, l'Italie ? Et pourquoi pas la France où la Ministre des Finances semble ignorer la dette publique abyssale dont le gouvernement, dont elle est issue, est particulièrement responsable.

L'Europe aura-t-elle les reins suffisamment solides pour répondre à d'autres attaques de la spéculation internationale ? Nous ne pouvons que l'espérer sans avoir la possibilité d'influer sur les réponses qui dépendent d'un Parlement à majorité libérale et d'une Commission dont l'influence n'est pas des plus lisible.

Quelques brèves.

501,1 millions d'Européens.

La population européenne a franchi le cap des 500 millions soit 1,4 million de plus qu'en 2009.

une hausse provenant d'une part de l'accroissement naturel (+ 0,5 million de personnes) et du solde migratoire (+ 0,9 million) 5,4 millions d'enfants sont nés dans l'Union.

La France figure dans le trio des pays affichant le plus fort taux de natalité aux côtés de l'Irlande et du Royaume-Uni.

Le 1er janvier 2011, l'Estonie rejoint le club de l'Euro.

Le Krooni ne sera bientôt plus qu'un souvenir.

Avec un déficit budgétaire de 1,7 % du PIB et une dette publique à 7,2 % du PIB, l'Estonie devient le 17^{ème} pays à rejoindre l'Euro.

15 % des européens se déclarent confrontés à des difficultés financières permanentes.

C'est en mai 2010 que l'eurobaromètre a révélé que les 3/4 des citoyens de l'U.E. estiment que la pauvreté a augmenté dans leur pays depuis un an.

85 % des Grecs, 82 % des Bulgares, mais aussi 83 % des Français perçoivent cette situation comme impactant leur consommation à tous les niveaux (factures, dépenses d'alimentation et biens de consommation courante).

L'Europe de nouveau contaminée.

Les Pays-Bas, la Suède, la Belgique, le Royaume Uni, l'Italie, le Danemark, la Hongrie, l'Allemagne et la France.

L'Europe est à nouveau gangrenée par une poussée importante d'extrême droite.

Elle est bousculée par la montée du populisme né de la crise, par la mondialisation et par la montée en puissance d'un individualisme totalement indifférent aux principes de solidarité et profondément anti-immigrés.

Trois attitudes s'entrechoquent :

La première est celle des pays qui, face à une extrême droite xénophobe et islamophobe, refusent toute compromission (Suède, Allemagne, Royaume-Uni, Belgique).

La seconde est celle des pays qui composent avec elle (Italie, Danemark) ou les extrêmes entrent au gouvernement ou le soutiennent. Il y a même des pays comme la Hongrie où le gouvernement reprend les thèses racistes du parti d'extrême droite vainqueur des élections.

La troisième, avec la France, qui sous prétexte de s'attaquer au populisme en général et au Front National en particulier, s'est lancé dans la surenchère, d'abord contre les Roms, ensuite contre les élites de la commission de Bruxelles.

Face aux bons élèves, on pourrait croire que cela ne va pas si mal, mais en y regardant à la loupe ..!

Exemples : **L'Allemagne** où un livre dans lequel il est dit que les « musulmans minent la vieille germanie » a recueilli 56 % d'avis favorables chez les démocrates chrétiens.

Le Royaume Uni où le nouveau premier ministre a toutes les peines à résister au parti extrémiste qui veut instaurer des quotas à l'immigration.

La Belgique, où les extrémistes flamands qui ont gagné les élections en Flandre ont des exigences telles que la partition n'est plus une vue de l'esprit.

En France, où le troisième trimestre souvent propice aux mauvais coups, a vu s'instaurer une campagne d'état anti- Roms, avec ses charters de renvoi au pays. Démagogique quand on sait qu'il existe une libre circulation des personnes qui les verra revenir.

Une très grande vigilance s'impose car les démocraties européennes mollissent les unes après les autres ou jouent les « faux gros bras » et elles se mettent elles-mêmes en danger.

Agences de notation de crédit

L'heure serait à la transparence ?

En juin 2010, la commission européenne a proposé la mise en place de nouvelles règles concernant les agences opérant sur le territoire européen.

La nouvelle réglementation est basée sur la transparence et sur la surveillance de ces agences au niveau de l'ensemble du territoire européen.

Standard Peer's, Moody's, Fitch, qui depuis 2009 inquiètent fortement les citoyens, les places financières et les états en difficulté, se sont donné pour mission d'émettre des avis sur la solvabilité des entreprises, des produits financiers, mais aussi des états.

En partie à l'origine de la crise financière en sous-estimant les risques liés à certains instruments financiers, elles ont récidivé début

2010 en baissant de façon drastique les notes de la Grèce, de l'Espagne et du Portugal.

Ces agences devront désormais se faire enregistrer auprès de l'autorité européenne des marchés financiers et déclarer leurs méthodes et modèles de calculs.

L'autorité aura pouvoir d'enquêter, d'inspecter et de proposer des sanctions et amendes.

Pour l'instant et malgré la volonté affichée de ne pas laisser à ces seules agences le droit d'évaluer la situation de certains pays, ces dernières n'hésitent pas à annoncer leur intention de baisser encore la note de la Grèce, convaincues qu'elles sont que le plan mis en place ne suffira pas et de confirmer leur intention de mise à la baisse de celle du Portugal, de l'Espagne et de l'Irlande.

A suivre.....

Intégration des Roms : une priorité communautaire

La Commission a pris acte de l'engagement du gouvernement français de transposer dans son droit plusieurs dispositions de la directive européenne sur la libre circulation au sein de l'UE. Elle a du même coup décidé de geler la procédure d'infraction qu'elle avait envisagé de lancer contre Paris, suite aux expulsions de Roms survenues cet été.

Au terme de plusieurs semaines de polémiques, cette décision aura permis de montrer à quel point l'intégration des Roms apparaît comme une priorité communautaire : « Elle représente un défi commun et une responsabilité partagée de tous les États membres », soulignait la Commission le 29 septembre dernier. Pour y parvenir, l'UE dispose de plusieurs outils législatifs. L'article 21 du traité sur le fonctionnement de l'Union dispose ainsi que tout citoyen a le droit de circuler et de séjourner librement sur les territoires des États membres, sous réserve de certaines limitations

Une directive et une décision-cadre garantissent par ailleurs l'égalité de traitement de tous les citoyens, notamment dans les relations de travail.

Et pour encourager l'échange de bonnes pratiques, la Commission organise chaque année un sommet sur les Roms, dont le dernier s'est déroulé à Cordoue (Espagne) en avril.

Ce cadre légal s'accompagne d'un contrôle accru des fonds alloués à l'intégration des Roms dans chacun des États membres. L'UE cofinance en effet plusieurs projets dans les secteurs de l'éducation, de l'emploi, de la microfinance et de l'égalité des chances (en particulier l'égalité hommes-femmes).

Pour mieux évaluer l'utilisation de ces aides, la Commission a mis en place, le 7 septembre dernier, une « Task Force Roms ». Les premières conclusions des experts seront présentées devant le collège des commissaires d'ici à la fin de l'année.

Seule certitude, tous les pays doivent utiliser davantage et plus vite les fonds européens disponibles pour cette minorité. Ce qui concerne en particulier la Roumanie et la Bulgarie.

A suivre ...

<http://ec.europa.eu/social/main.jsp?catid=518&langid=fr>



BULLETIN D'ADHESION 2011

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Commune :

E.mail :

Téléphone : Portable :

Souhaite adhérer à Citoyen d'Europe

renouveler ma cotisation

Montant de la cotisation 10 € autre : €

par chèque à l'ordre de Citoyen d'Europe

en espèces

Date

Signature

Collecteur : Claudine Platteau
5 rue Joffre - 59493 Villeneuve d'Ascq
Tél. 09 79 39 06 22
ou BP 70053 59651 Villeneuve d'Ascq Cedex